

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER EST (GAQ EST)

Date : 5 décembre 2019 à 20h30 à la salle Claude Simonnet

Élus animateurs : Fabrice ROUSSEL, Maire, Edith LE DALL, Coordonnatrice Quartier Est, Claude LEFORT, Adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements

25 habitants participant

Support de la réunion : diaporama joint au compte-rendu

PREMIÈRE PARTIE / SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

Intervenants : représentants de la Commission Biodiversité :

- Joseph VIOLAIN, Solidarité Ecologie
- Jean-François CERTIN, Ligue de Protection des Oiseaux

En synthèse :

- Besoin exprimé par des associations environnementales d'améliorer, de mutualiser les connaissances sur la biodiversité chapelaine pour notamment peser sur les politiques publiques des collectivités locales et approfondir les sujets (élaboration du PLU-m, aménagement foncier)
- Enjeu fort de protection et de restauration de la biodiversité qui est aujourd'hui très menacée
- Pour y répondre, création d'une commission extra-municipale Biodiversité en juin 2019 qui regroupe des élus et 9 associations locales
- Plusieurs objectifs sont visés : repérer les espaces sensibles et riches en biodiversité, sensibiliser les habitants et les professionnels, donner un avis sur les projets d'aménagements, protéger les zones remarquables, engager des mesures d'entretien et de restauration naturelles
- Exposé des représentants de la commission sur ce qu'est la biodiversité et sur la manière de la préserver et de la restaurer. **Le but était de sensibiliser les habitants présents et de les inviter à observer leur environnement et à repérer les zones riches en biodiversité.**

Proposition notamment de repérer les oiseaux du bocage (alouette des champs et rossignol) et les hirondelles

- Invitation à participer aux groupes de travail mis en place :
 - arbre en ville ou comment préserver leur place
 - Vallée du Gesvres et zones humides, accompagnement de l'étude en cours

- entretien des voiries et des bords de route dont la période et les méthodes sont importantes pour la biodiversité
- identification/inventaire de la biodiversité
- communication ou comment sensibiliser et informer le grand public

- Contact de la commission via l'adresse mail : **biodiversite@lachapellesurerdre.fr**

QUESTIONS/REMARQUES

<p><i>Il ne paraît pas possible de concilier urbanisme et biodiversité</i></p>	<p>Cela pose effectivement question mais il est possible de concevoir des aménagements d'espaces où la nature en ville est prise en compte.</p> <p>Les particuliers doivent aussi veiller au choix des essences car aujourd'hui il y a beaucoup d'essences exotiques.</p> <p>Il est également rappelé que 70 % des espaces de la commune sont des espaces agricoles et naturels, seuls 30 % sont consacrés au logement et aux activités.</p> <p>Le nouveau PLU-m prévoit de réduire de 50 % le rythme de consommation annuel des espaces naturels, agricoles et forestiers et a répertorié les haies à protéger. Sur chaque parcelle, un coefficient de nature en ville sera appliqué.</p>
<p><i>Les campagnes de mise en place de nichoirs sont-elles utiles ?</i></p>	<p>Dans la mesure où il y a de moins en moins de trous, cela a du sens notamment pour les mésanges ; idem pour les mangeoires mais pour certaines espèces, ce n'est pas adapté</p>

DEUXIÈME PARTIE / ACTUALITÉS DU QUARTIER

Intervenants : élus de la Ville et représentant technique du Pôle de proximité Erdre et Cens de Nantes Métropole :

- Edith LE DALL, élu coordonnatrice du quartier Est
- Claude LEFORT, adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements
- Fabrice ROUSSEL, Maire de La Chapelle sur Erdre
- Manuel LEGEAI, Responsable des services techniques du Pôle Erdre et Cens de Nantes



QUESTIONS/REMARQUES

<i>Le trottoir en bord de route, rue du Cotalard, est abîmé ce qui ne facilite pas le cheminement piéton</i>	La demande est notée
--	----------------------

2/ AMÉNAGEMENT DU RUISSEAU DE LA HAIE

- Réalisation de travaux pour limiter les inondations chez les riverains du ruisseau
- Deux ouvrages principaux : remplacement de deux buses par un dalot pour favoriser l'écoulement des eaux et aménagement d'un enrochement pour stabiliser les rives
- Une évaluation des travaux sera réalisée



3/ AMÉNAGEMENT RUE DE LA BAUCHE

- Une chicane provisoire avait été installée qui s'est révélée inefficace
- Nouvelle proposition : installation d'une chicane qui va réduire la chaussée de manière plus importante et réduire la distance entre les deux plots
- Cet aménagement complète les autres dispositifs de ralentissement mis en place sur cet axe et dont l'objectif est de sécuriser la traversée piétonne

QUESTIONS/REMARQUES

<p><i>En amont, la mise en place d'un dos d'âne est-elle prévue ? La vitesse est effectivement encore importante</i></p>	<p>Cela n'est pas prévu, d'autant qu'il n'est pas possible d'en installer un, étant donnée la pente trop inclinée La traversée piétonne sera signalée 50m en amont Une évaluation sera faite pour voir si des compléments sont à apporter</p>
--	---

4/ RÉNOVATION AVENUE DES PRAIRIES

- Finalisation de la rénovation de cette voie, débutée en 2016
- Les voiries sont rénovées suivant un système de notation qui donne les travaux prioritaires à mener



QUESTIONS/REMARQUES

<p><i>Le panneau d'interdiction de circulation aux véhicules de plus de 3,5T implanté rue de la Bérangerais est tombé ce qui occasionne un trafic plus important de camions qui viennent faire demi-tour allée des Muriers et des Genêts (insécurité et voies abîmées)</i></p>	<p>La demande est notée</p>
--	-----------------------------

5/ AMÉNAGEMENT CHEMIN DE LA GRIMAUDIERE

Création d'un trottoir pour répondre aux difficultés de cheminement piéton



QUESTIONS/REMARQUES

<p><i>Ce n'est pas assez sécurisé car cela débouche sur un fossé</i></p>	<p>A voir s'il est possible de mettre une barrière en bois Il est difficile d'aménager davantage du fait</p>
--	--

	d'un problème de foncier ; un emplacement réservé de l'autre côté permettra un aménagement plus conséquent à terme
--	--

6/ RÉFECTION CHEMIN DU VIEUX-MOULIN ET DU MEUNIER

- En coordination avec ce projet de rénovation, un enfouissement de réseau à l'intersection de la rue de Cotalard dont l'origine est un problème de visibilité dû aux supports des réseaux aériens
- La rénovation de ces deux voies interviendra dès lors que l'accord pour l'enfouissement des réseaux (deux réseaux aériens à enterrer) sera donné par Orange

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Jusqu'où l'enfouissement des réseaux sera-t-il réalisé ? Peut-on aller jusqu'au deuxième poteau dans la perspective de l'arrivée de la fibre optique ?</i>	Cette demande est à étudier même s'il est difficile de négocier avec Orange Pour information, la fibre optique est déployée soit en souterrain, soit en aérien. Cela nécessite une coordination avec ENEDIS
---	--

TROISIÈME PARTIE / ACTUALITÉS DE LA VILLE

1/ PROJET D'AMÉNAGEMENT DU STADE DE RUGBY BOURGOIN DECOMBE

- Projet d'aménagement du site en vue de moderniser les équipements de rugby et d'accueillir le siège de la ligue régionale
- Création sur le même site d'un boulodrome couvert
- Objectif d'accueillir une équipe en résidence lors de la Coupe du Monde de Rugby de 2023

QUESTIONS/REMARQUES

<i>Pourquoi un terrain en synthétique est-il prévu ?</i>	Il servira pour la pratique de l'activité dès lors que l'autre ne sera pas praticable
--	---

2/ PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA DÉCHETTERIE

- Mise aux normes de la déchetterie actuelle qui comprend un agrandissement
- Les négociations foncières sont en cours, ouverture prévisionnelle mi 2022

QUESTIONS/REMARQUES

<i>La déchetterie fermera-t-elle durant la période de travaux ?</i>	Oui c'est à prévoir. Travail de coordination à mener car des travaux ont lieu sur toutes les déchetteries du Nord de la métropole Un travail est en cours avec d'autres intercommunalités pour permettre la mutualisation de l'accès aux déchetteries
---	--

3/ LES DÉMARCHES MÉTROPOLITAINES

Grand Débat sur la Longévité :

- Débat qui s'est tenu de février à mai avec différentes formes de participation citoyenne
- Un atelier Les Observateurs à La Chapelle : déambulation urbaine pour réfléchir à ce que peut être un quartier adapté aux attentes et besoins des seniors
- Rapport final remis en décembre

Projet Alimentaire Territorial :

- Adoption d'une feuille de route sur l'alimentation durable
- Souhait de la Ville de décliner ces engagements et de poursuivre les actions en faveur d'une alimentation durable, accessible et de qualité : restauration collective, soutien à l'agriculture locale, jardins et composteurs, épicerie sociale....

QUATRIÈME PARTIE / QUESTIONS DIVERSES

<i>Quid de l'aménagement du terrain de France Boissons ?</i>	Ce terrain appartient à la SNCF qui a lancé une procédure de consultation pour choisir un aménageur
<i>Problème de sécurité des piétons et des cyclistes à La Chênaie : pas de trottoir au-delà de l'avenue des Prairies et voie étroite et sinueuse pour aller vers le Limeur</i>	Une visite sur site peut être organisée mais la chaussée est très contrainte et la question foncière se posera très certainement
<i>Absence de passage piétons au niveau du rond-point de l'autoroute pour rejoindre la piste cyclable</i>	La demande est notée
<i>Des nuisances sonores sont signalées à proximité de l'autoroute, proposition de revoir les protections</i>	Des mesures de bruit peuvent être conduites pour étudier le problème
<i>Problème de franchissement du Chemin du Bois Haut vers le Chemin du Clos Boisé, obstacle en béton ne permettant pas le passage</i>	Ces demandes sont notées
<i>Inondations signalées rue du Languedoc en cas de fortes pluies</i>	
<i>Problème d'entretien et de feuilles rue Bretagne : fréquence de passage insuffisante</i>	
<i>Rue de la Bérangerais : les arbres débordent</i>	
<i>Allée des Genêts : l'éclairage public est allumé toute la nuit</i>	Il s'agit probablement d'un dysfonctionnement car le principe est de couper l'éclairage la nuit

INFORMATIONS PRATIQUES

Élu référent :

- Edith LE DALL, élu coordonnatrice quartier Est
- Claude LEFORT, adjoint au Développement Durable, à l'Agenda21, à la Vie Associative, à la Démocratie Participative, à l'Administration générale et aux Déplacements

Contacts techniques :

Contacts Ville

Mission Agenda 21 : en charge du développement durable et de la démocratie participative

A contacter pour toute questions/propositions pour les réunions de quartiers

Tél : 02 51 81 87 87

Mail : agenda21@lachapellesurordre.fr

Direction du Cadre de Vie et des Solidarités : en charge de l'urbanisme, de l'environnement et des espaces publics, du patrimoine immobilier de la Ville, des affaires foncières, de la proximité et des solidarités

A contacter pour toute question sur le cadre de vie

Tél : 02 51 81 87 16

Mail : svpdcvs@lachapellesurordre.fr

Contacts Nantes Métropole

Nantes Métropole – pôle Erdre et Cens : interlocuteur de proximité de Nantes Métropole, en charge de la propreté, de la voirie, de l'éclairage public, du développement urbain

A contacter pour toute question sur les déchets, la voirie, l'éclairage

Tél : 02 51 83 65 00

Mail : pole.erdreetcens@nantesmetropole.fr

Diffusion du compte-rendu

Les compte-rendus des réunions de quartier sont disponibles :

- sur le site de la Ville
- sur demande auprès de la Mission Agenda 21
- dans les bureaux des Impressionnistes, à la direction de l'animation « Espace Familles Pierre de Rosa » ainsi qu'à la Bibliothèque Municipale

Évaluation

Lors de chaque GAQ, nous vous invitons à remplir des **fiches évaluation** afin de recueillir votre avis sur l'organisation de la réunion, vos impressions, votre satisfaction.

Elles permettent de nous améliorer dans l'organisation de ces temps d'échanges et de répondre précisément à vos interrogations.

Vous pouvez télécharger la fiche d'évaluation sur le site de la Ville

Si vous souhaitez **proposer des thèmes, des sujets** pour animer ces temps d'échanges, vous êtes invités à contacter la Mission Agenda 21 (contact ci-dessus).

Nous vous rappelons que les réunions de quartier visent à traiter de sujets d'ordre collectif et d'intérêt général.

Pour toute question particulière ou individuelle, merci de vous rapprocher de la Direction du Cadre de Vie (contact ci-dessus)